

OFFICE DES CAFÉS INDIGÈNES DU RUANDA URUNDI

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : OCIRU
BANQUE DU CONGO BELGE : C. CT. 823
BANQUE BELGE D'AFRIQUE : C. CT. 136

USUMBURA, le 10 octobre 1947.

A.E.

n° 16/10/47 / Marchés

884/cafés
16/10/47



Monsieur l'Administrateur Territorial,
Ruhengeri.

Monsieur l'Administrateur,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de la copie de votre lettre n° 926/Agri/Café adressée à Monsieur le Résident du Ruanda.

Nous marquons notre accord au sujet du calendrier des marchés tel que vous le proposez. Toutefois nous vous suggérons de prescrire encore un jour de marché pour Décembre.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur de l'OCIRU,

L. MICHEL

TERRITOIRES DU RUANDA-URUNDI.

Kigali, le 9 Octobre 1947.-

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 2038/Café.

Objet:

Modification calendrier
marché café.-

~~2038~~ 8911/cap
16/10/47
copie H. Np
Roumney

AE

Monsieur l'Administrateur Territorial,

Me référant à votre lettre N° 926/Agri/café du 3 courant, j'ai l'honneur de vous marquer mon accord aux modifications ci-dessous du calendrier des marchés de café dans votre territoire:

	<u>Octobre</u>	<u>Novembre</u>
Ruhengeri	6 - 20	3 - 17
Kivuruga	9 - 23	20
Gatonde	2 - 30	27.-

Le Résident du Ruanda a.i., M. DESSAINT,
sé) Dessaint.-

Pour copie certifiée conforme.
Le Secrétaire de la Résidence, Cl. ROSSIGNOL,

[Signature]

Monsieur l'Administrateur Territorial

à

RUHENGERI.-

=====